



Une croissance démographique toujours supérieure au niveau national

La Bretagne compte 3,27 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2014, en progression de 0,7 % par an depuis 2007. La population bretonne croît plus vite qu'au niveau national. Ce dynamisme s'explique principalement par des arrivées plus nombreuses que les départs.

En 2014, 35 230 bébés sont nés en Bretagne. Le nombre de naissances diminue légèrement. Avec 1,96 enfant par femme, la fécondité en Bretagne est pour la première fois depuis vingt ans en dessous du niveau métropolitain. Le nombre de décès s'établit à 31 625 en 2014, en net retrait par rapport aux deux années précédentes.

L'espérance de vie régionale progresse tant pour les hommes que pour les femmes, tout en restant inférieure à la moyenne nationale. Le nombre de mariages est en légère baisse, malgré la mise en place du mariage pour tous.

Robert Granger, Insee

Au 1^{er} janvier 2014, 3 273 000 personnes résident en Bretagne (figure 1). La région gagne ainsi 17 600 habitants en un an. Avec 1,03 million d'habitants, le département d'Ille-et-Vilaine regroupe à lui seul 31,4 % de la population régionale. Le moins peuplé, les Côtes-d'Armor, approche les 600 000 habitants et représente 18,3 % de la population bretonne.

La Bretagne reste attractive

Entre 2007 et 2014, la population bretonne a progressé en moyenne de 0,7 % chaque année, un rythme plus élevé que celui de la métropole (+ 0,5 %). Cette plus forte croissance résulte principalement du solde des entrées-sorties (+ 0,5 point) alors que le solde naturel, bien que toujours positif, ne contribue que pour 0,2 point. Tous les

départements bretons gagnent des habitants, mais à des rythmes différents. La population d'Ille-et-Vilaine augmente ainsi de 1 % par an grâce à une égale contribution (0,5 point) du solde des entrées-sorties et du solde naturel. Les populations du Morbihan et des Côtes-d'Armor progressent un peu moins vite. Ces deux départements ont un solde migratoire très positif (+ 0,7 %

1 La croissance de la population bretonne est portée par les migrations

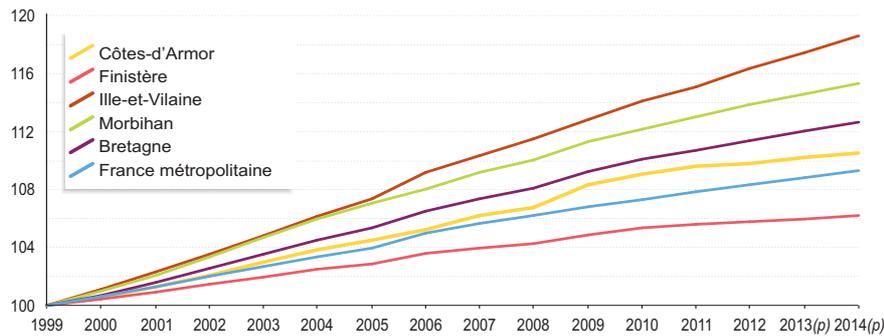
Évolution de la population par département de 2007 à 2014

	Population 1999		Estimations de population au 1 ^{er} janvier				Variation relative annuelle 2007-2014 (en %)		
	en nombre	en %	2007		2014 (p)		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties
Côtes-d'Armor	542 373	18,7	576 049	18,5	599 477	18,3	0,6	-0,1	0,7
Finistère	852 418	29,3	885 906	28,4	904 999	27,6	0,3	0,0	0,3
Ille-et-Vilaine	867 533	29,8	955 846	30,6	1 026 962	31,4	1,0	0,5	0,5
Morbihan	643 873	22,2	702 487	22,5	741 905	22,7	0,8	0,1	0,7
Bretagne	2 906 197	100,0	3 120 288	100,0	3 273 343	100,0	0,7	0,2	0,5
France métropolitaine	58 518 395		61 795 238		63 920 247		0,5	0,4	0,1

(p) : résultats provisoires arrêtés fin 2014
Source : Insee, estimations de population

2 La population d'Ille-et-Vilaine a augmenté de près de 20 % en 15 ans

Évolution de la population bretonne (base 100 en 1999)



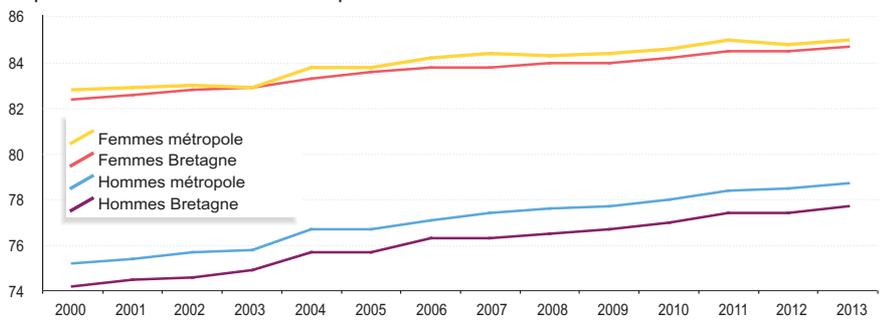
Lecture : la population d'Ille-et-Vilaine a progressé de 18,6 % depuis 1999.

(p) données provisoires

Source : Insee, état-civil (données domiciliées), estimations de population

3 L'espérance de vie des hommes reste plus faible en Bretagne

Espérance de vie à la naissance par sexe



Source : Insee, état-civil (données domiciliées), estimations de population

par an) mais un solde naturel faible pour le Morbihan voire négatif pour les Côtes-d'Armor. Le Finistère cumule un solde des entrées-sorties inférieur aux autres départements de la région (+ 0,3 %) avec un solde naturel quasiment nul sur la période 2007-2014 et même négatif pour les années les plus récentes. Le poids du Finistère dans la population régionale diminue ainsi d'année en année (figure 2).

L'augmentation de la population bretonne est moins dynamique depuis 2010. Les taux de croissance de la population durant les années de 2010-2013 y sont en effet les plus faibles depuis 1999. Ce phénomène se retrouve également au niveau national : il est en partie lié à la diminution du solde naturel qui découle elle-même du vieillissement de la population.

L'espérance de vie progresse toujours

Après la stagnation enregistrée en 2012 du fait d'un grand nombre de décès, l'espérance de vie repart à la hausse en Bretagne (figure 3). Les hommes peuvent ainsi espérer vivre, en moyenne, jusqu'à 77,7 ans, soit un gain de 0,3 an et les femmes jusqu'à 84,7 ans (+ 0,2 an). Depuis 2003, l'espérance de vie masculine a progressé de 2,8 ans et celle des femmes de 1,8 an. L'écart entre les sexes reste conséquent (7 ans) mais se réduit peu à peu.

Au niveau national, l'espérance de vie des hommes a progressé de 0,2 an et se situe désormais à 78,8 ans. Chez les hommes,

4 Bilan démographique de la Bretagne 2013 et 2014

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier	2014 (p)	599 477	904 999	1 026 962	741 905	3 273 343	63 920 247
	2013 (p)	597 743	903 156	1 017 430	737 342	3 255 671	63 652 034
	2012	595 531	901 293	1 007 901	732 372	3 237 097	63 375 971
Naissances vivantes	2014 (p)	5 866	9 059	12 693	7 612	35 230	781 100
	2013	5 927	9 277	12 729	7 645	35 578	779 883
Décès	2014 (p)	6 738	9 451	7 828	7 608	31 625	541 800
	2013	7 138	9 844	7 799	7 906	32 687	556 410
Solde naturel	2014 (p)	- 872	- 392	4 865	4	3 605	239 300
	2013	- 1 211	- 567	4 930	- 261	2 891	223 473
Mariages enregistrés	2013	2 063	2 870	3 165	2 657	10 755	233 108
	2012	2 210	3 022	3 267	2 637	11 136	239 840
dont mariages de personnes de même sexe*	2013	53	91	93	76	313	7 324
Divorces prononcés	2013	703	1 346	1 737	1 108	4 894	121 849
	2012	596	1 475	1 594	1 226	4 891	125 217
Pacs**	2013	1 334	2 491	3 165	2 037	9 027	166 567
	2012	1 325	2 599	3 281	1 697	8 902	159 195
Dissolution de Pacs	2013	406	868	836	420	2 530	55 465
	2012	385	753	782	326	2 246	48 390
Taux de natalité (‰)	2013	9,9	10,3	12,5	10,3	10,9	12,3
Taux de mortalité Ensemble (‰)	2013	11,9	10,9	7,6	10,7	10,0	8,8
Taux de mortalité Hommes(‰)	2013	12,5	11,0	7,8	11,4	10,4	9,1
Taux de mortalité Femmes (‰)	2013	11,4	10,8	7,4	10,0	9,7	8,5
Espérance de vie à la naissance des hommes	2013	76,8	77,2	79,4	76,9	77,7	78,8
Espérance de vie à la naissance des femmes	2013	84,4	84,2	85,4	84,5	84,7	85,0
Espérance de vie à 60 ans des hommes	2013	21,8	21,8	23,1	21,9	22,2	22,8
Espérance de vie à 60 ans des femmes	2013	26,8	26,6	27,6	26,9	27,0	27,3
Indicateur conjoncturel de fécondité	2013	2,04	1,90	1,95	2,02	1,96	1,98

* : Depuis le 18 mai 2013 (loi sur le mariage pour tous)

** : Par la loi du 28 mars 2011, les notaires sont désormais habilités à enregistrer les déclarations de PACS. Ils sont comptabilisés dans ce tableau

(p) : données provisoires

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil ; statistiques au lieu de domicile ; ministère de la Justice - SDSE

5 Une population plus âgée en Bretagne

Population selon l'âge au 1^{er} janvier 2014

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne		France
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en %
moins de 20 ans	138 528	23,1	209 131	23,1	268 673	26,1	173 069	23,3	789 401	24,1	24,6
de 20 à 39 ans	116 682	19,5	198 363	21,9	265 849	25,9	152 870	20,6	733 764	22,4	24,3
de 40 à 59 ans	160 899	26,8	247 884	27,5	267 532	26,1	204 049	27,5	880 364	27,0	26,9
de 60 à 74 ans	110 632	18,5	152 437	16,8	137 759	13,4	130 261	17,6	531 089	16,2	15,1
75 ans ou plus	72 736	12,1	97 184	10,7	87 149	8,5	81 656	11,0	338 725	10,3	9,1

Source : Insee, estimations de population

l'écart entre la région et l'ensemble de la France métropolitaine reste relativement stable depuis les années 2000, autour de 1 an.

Les Françaises ont également gagné 0,2 an et leur espérance de vie atteint désormais 85 ans. L'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes en métropole s'est lui aussi resserré ces dernières années et n'est plus que de 6,2 ans.

Seuls les habitants d'Ille-et-Vilaine possèdent une espérance de vie supérieure à celle observée au niveau national.

L'espérance de vie à 60 ans retrouve le niveau de 2011. Elle s'élève désormais à 22,2 ans pour les hommes et à 27 ans pour les femmes. L'espérance de vie des Bretons à 60 ans se rapproche de celle de la métropole (respectivement 22,8 et 27,3 ans).

L'âge moyen des Bretons s'établit à 42,1 ans en 2014 : 40,4 ans pour les hommes et 43,7 ans pour les femmes. Les Bretons sont en moyenne plus âgés que l'ensemble de la population métropolitaine (respectivement 39,4 et 42,3 ans).

En 2014, 10,3 % des habitants de la région sont âgés de 75 ans ou plus (9,1 % au niveau national), soit une augmentation de 1,2 point en dix ans (figure 5). Sur la même période, la part des jeunes de 20 à 39 ans s'est réduite de 2,3 points (22,4 % contre 24,7 %).

Nouvelle baisse de la natalité

Avec 35 230 naissances en 2014, la natalité bretonne se réduit de nouveau. La région compte ainsi 350 naissances de moins que l'année précédente et s'éloigne un peu plus des 37 800 naissances de l'année record 2006 (figure 6). Tous les départements sont concernés par cette baisse et il faut remonter 15 ans en arrière pour retrouver un nombre de naissances comparable.

En 2013, le taux de natalité en Bretagne régresse et s'établit à 10,9 ‰. L'écart se creuse par rapport à la métropole (12,3 ‰). La structure par âge de la population bretonne explique en partie cette différence. Toujours en 2013, l'âge moyen des femmes à l'accouchement est de 30,2 ans contre 29,9 en 2008. Cet âge moyen est identique à celui constaté au niveau national mais des disparités existent entre départements. Ainsi l'âge moyen est de 30,7 ans en

Ille-et-Vilaine mais seulement de 29,6 ans dans les Côtes-d'Armor.

L'âge des mères bretonnes au premier enfant est de 28,9 ans en 2013.

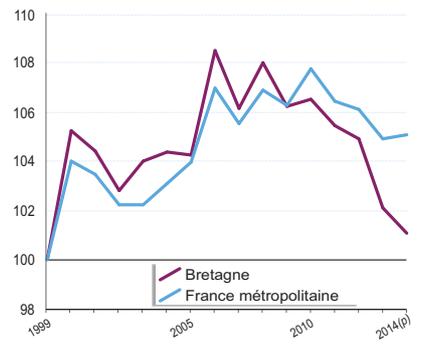
L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) chute à 1,96 enfant par femme alors qu'il était supérieur à 2 depuis 2006. L'ICF breton se situe pour la première fois depuis vingt ans en dessous du niveau métropolitain (1,98). Cette baisse s'explique essentiellement par une fécondité moindre des femmes bretonnes âgées de 25 à 34 ans.

Le nombre de décès diminue... momentanément

L'année 2014 est marquée par un net fléchissement du nombre de décès après deux années où ceux-ci avaient été particulièrement élevés (figure 7). Ainsi, 31 625 Bretons sont décédés soit 1 060 de moins que l'année précédente (- 3,2 %). Cette baisse est également constatée pour l'ensemble de la métropole (15 000 décès en moins, soit - 2,6 %). L'hiver 2013-2014 a été un des plus doux depuis 1990 et le mois de janvier 2014 le moins froid de la période. Par ailleurs, l'épidémie de grippe saisonnière a été de faible intensité. Cette baisse conjoncturelle se situe toutefois dans une tendance à la hausse du nombre de décès, en raison du vieillissement de la population. Par ailleurs, l'épidémie de grippe de 2015 ayant été particulièrement virulente, le

6 Poursuite de la baisse des naissances

Évolution des naissances (base 100 en 1999)

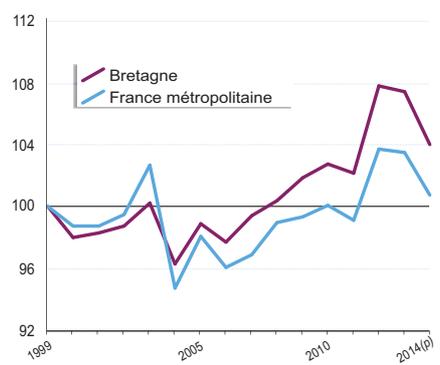


(p) : données provisoires

Source : Insee, état civil

7 Moins de décès en 2014

Évolution des décès (base 100 en 1999)

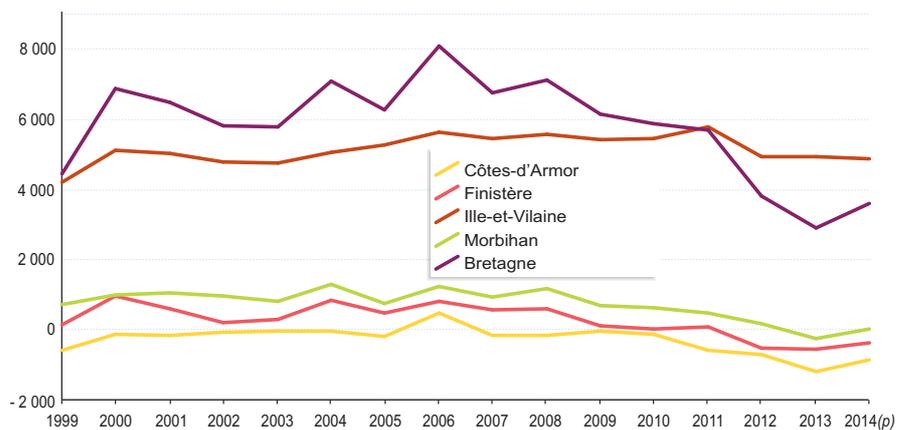


(p) : données provisoires

Source : Insee, état civil

8 L'Ille-et-Vilaine est le seul département contribuant au solde naturel positif breton

Solde naturel par département entre 1999 et 2014 (en nombre)



(p) : données provisoires

Source : Insee, état civil

nombre de décès devrait très vraisemblablement repartir à la hausse dès cette année. Malgré ce repli au niveau régional, le nombre de décès augmente cependant très légèrement en Ille-et-Vilaine. Les autres départements bretons constatent une baisse, parfois même conséquente comme dans le Finistère (- 4 %) et surtout les Côtes-d'Armor (- 5,6 %).

Reflète de la structure par âge de la population, les taux de mortalité des hommes et des femmes sont plus élevés que la moyenne française (écart de plus d'un point). Les différences entre départements bretons sont marquées, allant de 7,6 % pour l'Ille-et-Vilaine à 11,9 % dans les Côtes-d'Armor.

De ce fait, le solde naturel est plus élevé en 2014 que les deux années précédentes. Cette amélioration est également constatée pour l'ensemble de la métropole. La baisse des décès permet un équilibre avec les naissances dans le Morbihan alors que le solde naturel y était devenu négatif en 2013. L'Ille-et-Vilaine est toujours le seul département à contribuer significativement au solde naturel positif de la région (figure 8).

Les mariages sont de moins en moins fréquents

Comme au niveau national, le nombre de mariages enregistrés en Bretagne est en baisse régulière depuis plusieurs années (figure 9). En 2013, 10 755 mariages ont été célébrés en Bretagne. Par rapport à 2012, ce

nombre est en baisse de 3,4 % et même de 6,2 % si l'on excepte les mariages entre personnes du même sexe (encadré). Seul le Morbihan enregistre une légère hausse des unions (+ 20). Cette diminution est également perceptible pour l'ensemble de la métropole (- 2,8 %). Les mariages enregistrés en Bretagne représentent 4,6 % des mariages célébrés en France métropolitaine.

Les femmes se marient en moyenne à 35,2 ans et les hommes à 37,6 ans. En particulier, l'âge moyen au premier mariage de deux personnes célibataires atteint 31,9 ans pour les femmes et 33,9 ans pour les hommes.

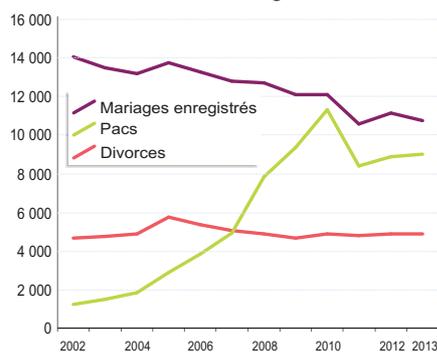
Par ailleurs, 4 894 divorces ont été prononcés en 2013 en Bretagne, nombre quasi identique à celui de l'année précédente. Les divorces ont été plus nombreux dans les Côtes-d'Armor (+ 18 %) et l'Ille-et-Vilaine et moins fréquents dans le Morbihan (- 9,6 %) et le Finistère. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, les divorces baissent de 2,7 %.

Les Pacs représentent près d'une union sur deux

Le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) conclus en 2013 progresse de 5 % en métropole et de 1,7 % en Bretagne, malgré le possible report d'une partie des Pacs vers le mariage pour les couples homosexuels. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère ont, chacun, enregistré une diminution d'une centaine de Pacs alors que leur nombre a fortement

9 Toujours moins de mariages

Évolution du nombre de mariages, Pacs et divorces en Bretagne



Source : Insee, état civil et ministère de la justice

augmenté dans le Morbihan (340 Pacs supplémentaires, soit + 20,3 %).

La Bretagne est la région métropolitaine ayant la plus grande proportion de Pacs dans l'ensemble des unions (Pacs + mariages) : 46 % contre 42 % en moyenne au niveau national.

Les dissolutions de Pacs (2 530) progressent de 12,6 % en 2013 après avoir fait un bond de 15 % en 2012. Elles ont particulièrement augmenté dans le Morbihan (+ 28,8 %) et dans le Finistère (+ 15,3 %). Cette progression se vérifie également en métropole (+ 14,6 %).

Définitions

Le solde apparent des entrées et des sorties est la différence entre le nombre de personnes arrivées sur le territoire et le nombre de personnes sorties.

Le solde naturel est la différence entre les nombres de naissances et de décès domiciliés au cours de l'année.

Les **taux de natalité et mortalité** rapportent les nombres de naissances et décès à la population totale moyenne de l'année.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

313 mariages entre personnes du même sexe en Bretagne en 2013

Le mariage entre personnes de même sexe a été mis en place à partir de mai 2013. Cette année-là, 313 mariages entre personnes du même sexe ont été célébrés en Bretagne, soit près de 3 % du total des mariages. La Bretagne compte pour 4,3 % des mariages entre personnes du même sexe célébrés en France, soit une proportion pratiquement équivalente à celle de l'ensemble des mariages (4,6 %). En Bretagne, ces mariages concernent presque autant des couples de femmes (48 %) que des couples d'hommes (52 %). L'âge moyen est égal à 42 ans pour les épouses et 51 ans pour les époux. La différence d'âge entre les conjoints est de 5,3 ans en moyenne pour les couples féminins et de 7,4 ans pour les couples masculins.

Près d'un tiers de ces mariages se sont déroulés dans des communes rurales et 20 % dans les grands pôles urbains de plus de 200 000 habitants (contre respectivement 35 % et 13 % pour l'ensemble des mariages). Rennes (25 mariages) et Brest (19 mariages) sont les villes bretonnes ayant célébré le plus grand nombre de mariages entre personnes de même sexe.

La proportion de mariages entre personnes de même sexe s'élève à 4 % en Île-de-France, région qui regroupe à elle seule le quart des 7 324 mariages de ce type célébrés en métropole en 2013.

Pour en savoir plus

- Bilan démographique 2014 : des décès moins nombreux / V. Bellamy, C. Beaumel. - Dans : Insee première ; n° 1532 (2015, janv.). - 4 p.
- Les nouveaux arrivants modifient le profil socio démographique de la population costarmoricaine / I. Baudequin, L. Neveu-Chéramy ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 12 (2014, déc.). - 4 p.
- La taille des ménages baisse moins qu'avant en Bretagne / R. Granget ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 9 (2014, nov.). - 4 p.
- Un demi-million de Bretons supplémentaires en 30 ans, dont 80 % dans l'est de la région / I. Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n° 56 (2014, janv.). - 5 p.



Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Olivier Biau

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2015